

Documentation PÔLE SPORT-SANTÉ CHAMPAGNE-ARDENNE

CIRDD Toxibase,
Collège et Comités d'Education pour la Santé
de la Région

Actualités concernant la santé des sportifs,
la prévention et
la lutte contre le dopage

N° 6

Octobre 2006

R
U
B
R
I
Q
U
E
S

- Informations du Pôle Sport Santé Champagne-Ardenne p. 2
- Création de l'AFLD p. 3
- Informations légales et réglementation p. 3
- Net p. 4
- Parutions p. 9
- Revues p. 10
- Outil de prévention p. 15
- Colloque et congrès p. 15

Informations

› L'ordonnance n° 2006-596 du 23 mai 2006, parue au Journal Officiel du 25 mai 2006 :

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJor?numjo=MJSX0600023R> porte publication de la partie législative du **CODE DU SPORT**. Celui-ci devient le document de référence en matière de droit du sport afin de répondre au développement des normes juridiques qui définissent et encadrent la pratique sportive et le sport dans notre pays.

Pour ce qui concerne la protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage modifiées par la loi n°2006-405 du 5 avril 2006, les différents textes sont regroupés de l'article L230-1 à L241-9 y compris la lutte contre le dopage animal.

› L'article L230-1, précise que le **Ministère des Sports engage et coordonne les actions de prévention** et l'article L231-5, rappelle que **les fédérations développent auprès de leurs licenciés et leur encadrement une information de prévention avec l'appui des antennes médicales de prévention du dopage**, article L232-1 (AMPD).

Dans ce cadre, le Pôle Santé de la DRDJS Champagne-Ardenne et de la Marne et le Pôle Sport Santé Champagne-Ardenne (AMPD) ont rencontré (en juin 2006) les responsables des Pôles France, ESPOIRS, des Centres de Formation régionaux et de clubs, qui au CREPS de REIMS, regroupent les jeunes sportifs en filière d'accès au Sport de Haut Niveau, afin de planifier et programmer les actions de prévention à réaliser au cours de l'année scolaire 2006/2007.

Les rencontres du Pôle Sport Santé de la DRDJS depuis la rentrée 2006

› Dès le **3 septembre 2006, jour de rentrée au CREPS** rencontre avec les familles, parents, encadrants et jeunes sportifs, Jean Paul MONCHABLON (DRDJS) et Docteur Benoît VESSELLE (AMPD) et l'ensemble des acteurs CREPS autour du Directeur Jean Pierre SYLLA.

› Le samedi 9 Septembre 2006 à St Brice Courcelles conférence sur la prévention et la protection des conduites à risques dans le cadre de JONGLISSIMO, Drs Benoît VESSELLE et Jean Pierre LAMIABLE.

› Le mercredi 13 septembre 2006 au CREPS action prévention Pôle Espoir handball avec Stéphane

GARCIA, Jean Paul MONCHABLON et Dr Benoît VESSELLE.

› Le jeudi 5 octobre 2006 avec CREPS action prévention Pôle Athlétisme avec Benjamin CROUZET, Drs Benoît VESSELLE et Jean Pierre LAMIABLE.

› Le mardi 10 octobre 2006 au Centre de Formation du Football de l'ESTAC de Troyes avec Jean Paul MONCHABLON et Jean Pierre LAMIABLE.

› Réunion bilan et préparation renouvellement agrément AMPD selon cahier des charges le 4 octobre 2006.

Formations

> **Diplôme d'université et capacité de médecine et biologie du sport à la faculté de médecine de Reims, année 2006/2007**, l'enseignement comporte trois sessions de cours théoriques d'une semaine chacune et des séances de travaux pratiques répartis sur l'ensemble de l'année universitaire.

Renseignements pratiques :

S'adresser au secrétariat du Professeur J.P. ESCHARD

CHRU REIMS Tél. : 03 26 78 43 73 - fax : 03 26 78 45 50

- clôture des inscriptions : 20 novembre 2006

- examen probatoire : jeudi 7 décembre 2006 à 14h30 au CHU de Reims

> **Attestation de formation à la gestion de l'urgence en médecine du sport (FMC-MG)**

Contact : HÔPITAL MAISON BLANCHE

tél. : secrétariat du Prof. J.P. ESCHARD 03 26 78 43 73

dates : jeudi 15 mars 2007 de 14h00 à 18h00 et jeudi 29 mars 2007 de 8h30 à 18h

CRÉATION DE L'AGENCE FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE -AFLD-

Par décret n° 2006-1204 en date du 29 septembre 2006 (Journal Officiel du 30 septembre 2006) relatif à son organisation et son fonctionnement l'AFLD, autorité publique indépendante dotée de la personne morale et qui dispose de l'autonomie financière, définit et met en œuvre la lutte contre le dopage.

Elle coopère avec l'organisme international chargé de la lutte contre le dopage (AMA) reconnue par le Comité International Olympique (CIO) et avec les fédérations sportives internationales (FI).

Ses missions sont exercées par un Collège comprenant neuf membres nommés par décret.

Les missions de contrôles, les missions d'analyse et les compétences disciplinaires de l'AFLD ne peuvent être exercées par les mêmes personnes.

Le décret relatif aux contrôles antidopage, à l'analyse des prélèvements et à l'agrément et à l'assermentation des personnes chargées des contrôles paraîtra prochainement et viendra compléter la partie réglementaire du Code du Sport.

INFORMATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTATION

Arrêté du 16 juin 2006 modifiant l'arrêté du 11 février 2004 fixant la nature et la périodicité des examens médicaux prévus aux articles L.3621-2 et R.3621-3 du code de la santé publique

Cet arrêté précise la nature et la périodicité des examens médicaux, les objectifs et la périodicité d'un bilan psychologique, il met en place des mesures d'information à l'égard du sportif et vise la prévention des difficultés liées à l'activité sportive intensive

Vous trouverez joint à ce bulletin électronique 2 fichiers PDF



1. une version " consolidée " de l'arrêté du 11 février 2004 et du 16 juin 2006
2. les articles L231-2 - L231-3 du code du sport concernant les examens médicaux et l'établissement de certificat médical.

Site de l'AMA

› Rapport annuel 2005 :

L'AMA concentre ses efforts dans plusieurs domaines d'activités émanant des responsabilités qui lui sont conférées par le Code mondial antidopage. Ce rapport annuel brosse une palette d'activités qui démontre l'importance d'une approche globale de la lutte contre le dopage dans le sport.

Le rapport est organisé dans de grands chapitres et met ainsi en évidence les principales orientations et objectifs de l'AMA :

Acceptation, mise en place et respect du Code :

Faciliter l'acceptation du Code et de ses principes par les sports et les gouvernements, afin d'assurer une approche harmonisée de la lutte contre le dopage dans tous les sports et tous les pays; superviser la mise en place et le respect du Code; travailler à une gestion cohérente des résultats.

Science et médecine :

Promouvoir la recherche globale pour identifier et détecter les substances et méthodes interdites; préparer et réviser la Liste annuelle des substances et méthodes interdites; accréditer les laboratoires antidopage dans le monde; superviser les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques accordées par les partenaires.

Coordination antidopage :

Développer et maintenir le Système d'administration et de gestion antidopage (ADAMS), la banque de données basée sur Internet aidant les différents acteurs de la lutte contre le dopage à coordonner leurs activités antidopage et à respecter le Code.

Développement antidopage :

Faciliter la création d'organisations régionales antidopage en réunissant des pays dans des régions sans programmes antidopage développés ou établis, afin qu'ils mettent en commun leurs ressources pour développer des programmes de contrôle du dopage et d'éducation.

Éducation :

Mener et coordonner des programmes d'éducation et de sensibilisation efficaces, et aider les partenaires dans leur mise en place de programmes d'éducation antidopage.

Communication :

Contribuer à une bonne compréhension de l'approche harmonisée de la lutte contre le dopage dans le sport et des initiatives de l'AMA, en ciblant des groupes de partenaires spécifiques tels que les sportifs et les médias.

Contrôles hors compétition :

Travailler avec les partenaires pour les aider à remplir leurs responsabilités en matière de contrôles hors compétition sans préavis.

Pour davantage d'informations :

http://www.wada-ama.org/rtecontent/document/2005_Annual_Report_Fr.pdf

› La Liste 2007 des interdictions de l'AMA est publiée

Date : 29 septembre 2006

La Liste 2007 des substances et méthodes interdites de l'AMA, approuvée le 16 septembre par le Comité exécutif de l'Agence, est désormais disponible. Cette Liste entrera en vigueur le 1er janvier 2007.

Pour consulter la Liste 2007 : http://www.wada-ama.org/rtecontent/document/2007_List_Fr.pdf

› Nouvelle brochure sur la mission et les activités principales de l'AMA

Date : 22 septembre 2006

L'AMA a publié une nouvelle brochure résumant la mission et les activités principales de l'Agence. Cette publication réunit dans le même document des versions française, anglaise et espagnole.

http://www.wada-ama.org/rtecontent/document/WADA_Brochure_eng_fr_sp.pdf

› Lettre ouverte à ceux qui suggèrent un dopage médicalisé

Date : 17 août 2006

Suite aux déclarations récentes de certains médecins et d'autres personnes qui considèrent que le dopage est nécessaire, voire bénéfique pour la santé des sportifs, l'AMA a publié une lettre ouverte de son directeur médical, le Dr Alain Garnier, rejetant cette position.

Pour lire cette lettre ouverte : http://www.wada-ama.org/rtecontent/document/lettre_ouvert_garnier.pdf

L'AMA lance un questionnaire en ligne pour l'évaluation de la conformité au Code

Date: 14 août 2006

L'article 23.4.2 du Code mondial antidopage stipule qu'" afin de faciliter le suivi, chaque signataire devra rendre compte à l'AMA de son respect du Code tous les deux ans et expliquer, s'il y a lieu, les motifs de sa non-observance ".

Pour faciliter cette tâche obligatoire pour les signataires du Code, l'AMA a publié en ligne un questionnaire d'évaluation de conformité au Code.

Pour plus d'information et pour compléter le questionnaire :

<http://www.wada-ama.org/fr/dynamic.ch2?pageCategory.id=641>

L'AMA appelle les sports et les gouvernements à maintenir l'élan dans la lutte contre le dopage en intensifiant leur collaboration

Date: 9 août 2006

Pour plus d'information :

<http://www.wada-ama.org/fr/newsarticle.ch2?articleId=3115306>

Questions-réponses sur le dopage sanguin, l'hormone de croissance et l'EPO

Date: 3 août 2006

Pour faire suite à des questions fréquentes à propos des méthodes de détection du dopage sanguin l'hormone de croissance et l'EPO, l'AMA a publié en ligne une série de questions-réponses sur ces deux sujets.

Pour le document sur le dopage sanguin :

<http://www.wada-ama.org/fr/dynamic.ch2?pageCategory.id=626>

Pour l'hormone de croissance :

<http://www.wada-ama.org/fr/dynamic.ch2?pageCategory.id=627>

Pour le document sur l'EPO :

http://www.wada-ama.org/rtecontent/document/EPO_QA_FR.pdf

Site du Ministère Jeunesse et Sports - <http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/>

Appel à projet concernant la prévention de la consommation de produits psychoactifs des adolescents dans leurs espaces de loisirs - Mise à jour : 2 août 2006

Une opération nationale 2006-2007 de prévention de consommation de produits psychoactifs des adolescents dans leurs espaces de loisirs socio-éducatifs et sportifs a été mise en place en collaboration avec la MILDT. Cette opération se déroule en trois phases. La première phase a eu lieu de mai à juin 2006 et a permis d'organiser quatre séminaires interrégionaux. Les phases 2 (action de sensibilisation) et 3 (actions de prévention) font l'objet d'un appel à projets (instruction du 21/04/06 et du 27/07/06).

Déroulement de l'opération - Trois phases :

Première phase :

s'est déroulée de mai à juin 2006

Quatre séminaires interrégionaux ont été organisés dans des CREPS en direction des agents des services

déconcentrés et de leurs partenaires ministériels, issus des collectivités territoriales et des associations. Ils ont eu lieu respectivement :

Les 22 et 23 mai 2006 à Strasbourg, les 8 et 9 juin 2006 à Houlgate, les 14 et 15 juin 2006 en Ile de France, les 19 et 20 juin 2006 à Toulouse .

Ils ont été pilotés par une équipe nationale et coordonnés par des équipes régionales (DRDJS- CREPS, médecins conseillers régionaux et CIRDD).

Appel à projets

Deuxième phase :

Actions de sensibilisation

Troisième phase :

Projets de prévention

Cet appel à projets est ouvert prioritairement aux services et aux acteurs ayant participé aux séminaires.

Cependant, ceux qui n'ont pu être présents pourront proposer des actions, après avoir consulté la documentation disponible sur le site du MJSVA :

- › Instruction et formulaires
- › Programmes des 4 séminaires
- › Approches théoriques : contributions des intervenants
- › Approches pratiques de prévention : enquête du CRES de Haute-Normandie
- › Compte rendus des ateliers organisés lors des séminaires
- › DOM : données sur les consommations
- › Adresses et sites

Les participants à l'appel à projets trouveront toutes les informations pratiques et utiles dans la rubrique instructions et formulaires.

Il est impératif que les projets soient instruits par les DDJS. Un comité de sélection national se réunira pour valider les propositions pour les phases 2 et 3 qui devront être adressées à l'administration centrale.

Cette opération fera l'objet de deux publications et d'une rencontre nationale prévue en 2007 réunissant les différents partenaires. Les actions font l'objet d'un financement national dans le cadre de la collaboration MILDT/MJSVA pour des projets se mettant en place en 2006. Le financement de ces actions relève de crédits spécifiques nationaux et ne sont pas cumulables en 2006 avec les crédits alloués aux chefs de projets drogues et toxicomanie.

Documents consultables à l'adresse suivante :

http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/jeunesse_2/appel-projet-concernant-prevention-consommation-produits-psychoactifs-adolescents-dans-leurs-espaces-loisirs_1114.html

Site du Conseil de Prévention et de Lutte contre le Dopage

Rapport d'activité 2005 du Conseil de Prévention et de Lutte contre le Dopage

FRANCE. Conseil de Prévention et de Lutte contre le Dopage, Paris, La Documentation Française; 2006, 170 pages

L'action publique contre le dopage vise à sanctionner l'emploi de "substances et de procédés de nature à modifier artificiellement les capacités des sportifs ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété" (article L 3631-1 du code de la santé publique).

Ce troisième rapport annuel d'activité du CPLD (le dernier pour le Conseil dans sa forme actuelle puisqu'une loi du 5 avril 2006 crée l'Agence Française de Lutte contre le Dopage) revient sur les points suivants :

- › acteurs de la lutte contre le dopage
- › activité réglementaire du CPLD en 2005,
- › nouvelles règles établies en 2006,

- › détection du dopage,
- › activité disciplinaire,
- › prévention et recherche.

Rapport consultable sur le site du CPLD :

<http://www.cpld.fr/site/fichiers/general/RAP-PORT%202005.pdf>

sur le site de la Documentation Française :

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000520/0000.pdf>

[Voir le sommaire page suivante](#)

AVANT-PROPOS.....	5
SYNTHESE	7
I. LES ACTEURS ET LES RÈGLES EN 2005.....	11
A. LES ACTEURS ET LES MOYENS DE LA PREVENTION ET DE LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE	13
1. Des acteurs multiples.....	13
2. Les moyens budgétaires de la lutte contre le dopage	15
B. L'ACTIVITE REGLEMENTAIRE DU CONSEIL.....	18
1. Les recommandations et propositions de mesures tendant a prévenir ou a combattre le dopage.....	18
2. Les avis sur les projets de textes législatifs et réglementaires.....	19
II. EN 2006, DE NOUVELLES REGLES DU JEU POUR LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE.....	21
A. UNE CONVENTION INTERNATIONALE.....	23
1. Pourquoi une convention internationale ?.....	23
2. Les principales dispositions de la convention.....	24
3. Les étapes préalables a l'entrée en vigueur de la convention	25
B. UN NOUVEAU CADRE LEGISLATIF.....	26
1. Le CPLD devient l'AFLD.....	26
2. Des compétences élargies.....	28
3. Les partenaires de l'AFLD	32
III. LA DETECTION DU DOPAGE	35
A. LES PRODUITS ET PROCEDES DOPANTS.....	37
1. Les critères du dopage.....	37
2. Rappel des produits et procédés interdits	37
3. Les modifications apportées aux listes 2005 et 2006.....	39
4. Des critiques qui persistent.....	39
B. LES OPERATIONS DE CONTROLE ET D'ANALYSE.....	42
1. Quel est le déroulement d'un contrôle antidopage ?	42
2. Les différents types de prélèvements et d'analyses	43
C. LES RESULTATS DES CONTROLES REALISES EN 2005.....	44
1. L'évolution globale du nombre de contrôles : un niveau qui reste élevé, malgré une légère diminution	44
2. La poursuite de la baisse du taux de contrôles positifs	44
III. L'ACTIVITE DISCIPLINAIRE	49
A. LA REPARTITION DE L'ACTIVITE DISCIPLINAIRE ENTRE LES FEDERATIONS SPORTIVES ET LE CPLD.....	51
B. LES SANCTIONS PRONONCEES PAR LE CPLD	54
1. Analyse des décisions prises par le CPLD en 2005	54
2. Présentation de la jurisprudence du Conseil d'Etat relative aux décisions du CPLD depuis sa création	68
IV. LA PRÉVENTION ET LA RECHERCHE.....	81
A. LA PREVENTION.....	83
1. Les travaux des commissions.....	83
2. Les projets soutenus ou mis en oeuvre par le CPLD.....	84
B. LA RECHERCHE EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE	89
1. L'activité scientifique du CPLD.....	89
2. L'enregistrement des dossiers de justificatifs médicaux	98
ANNEXES.....	101

Le tout nouveau site Internet du CROS Champagne-Ardenne.

<http://champagneardenne.franceolympique.com/accueil.php>

Un nouvel outil de communication a disposition des ligues et comités régionaux qui veulent voir diffuser les informations importantes de leur discipline :

- > grandes manifestations
- > dates d'ag
- > projets spécifiques...

Sur la gauche de la page d'accueil un renvoi est proposé sur une rubrique Sport-Santé qui concerne d'une part le développement et la promotion de la santé par la pratique d'activités physiques et ou sportives : la

santé par le sport et d'autre part la protection et la préservation de la santé des sportifs (surveillance et suivi médical) ainsi que la prévention et la lutte contre le dopage : le sport pour la santé

Les pages Sport Santé du CROS, qui présentent également le projet régional Sport-Santé pour la Champagne-Ardenne sont consultables à l'adresse Internet suivante :

<http://champagneardenne.franceolympique.com/art.php?id=5122>

Cabinet de recherche et d'expertise en sport et santé (CRESS) :

<http://www.cress.oxatis.com/>

Reconnu dans le monde du sport de haut niveau, le CRESS est un cabinet de préparateurs physiques spécialisé dans :

- > **L'EVALUATION** des capacités spécifiques à votre discipline,
- > **L'ENTRAÎNEMENT** et le suivi personnalisé des sportifs (Equipes, Individuels),
- > **LA PLANIFICATION** de la préparation physique organisée selon vos objectifs,
- > **L'UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES** dans le domaine de l'évaluation et de l'entraînement,
- > **LE CONSEIL** et la **FORMATION**

Information sur les membres du cabinet, nouveautés dans le domaine de l'entraînement, ouvrages etc..... Mis à jour le 19 Juin 2006 ...

Site sante.gouv

Le rapport Herberg remis au Ministère de la santé le 4 avril dernier, réalise un premier bilan du programme lancé en 2001, et fait également des propositions de stratégies pour le PNNS 2.

Trois axes d'actions prioritaires sont identifiés :

- > la prévention nutritionnelle avec la mise en place pour tous des conditions pour une alimentation et une activité physique favorable à la santé,
- > la prise en charge de l'obésité de l'enfant et de l'adulte,

> l'amélioration de la prise en charge transversale de la dénutrition, notamment chez les personnes âgées.

Pour consulter le dossier :

http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/nutrition/rapport_pnns2.pdf

Pour consulter le PNNS2 :

http://www.sante.gouv.fr/htm/actu/pnns_060906/plan.pdf#search=%22PNNS%202006-2010%22

Site eufic

Le Conseil Européen de l'Information sur l'Alimentation (EUFIC), organisation à but non lucratif, fournit des informations scientifiques sur l'alimentation (nutrition et santé, qualité et sécurité des aliments), aussi bien aux médias, aux éducateurs, qu'aux professionnels de la santé et de la nutrition, mais également à tous les " leaders d'opinion ", et à tous ceux qui peuvent en assurer la diffusion.

Outre les rubriques " Nutrition et santé ", " Sécurité et qualité ", " Technologie et sciences ", ce site propose une

douzaine de dossiers thématiques dont un consacré à l'activité physique : définition, avantages d'une vie active, risques liés à l'activité et à l'in-activité physique, bibliographies et liens.

Pour consulter le site :

<http://www.eufic.org/web/index.asp?cust=1&lng=fr>

PARUTIONS

Rapport annuel 2005 de l'AMA : Agence Mondiale Anti-dopage
[http://www.wada-ama.org/rtecontent/document/2005 Annual Report Fr.pdf](http://www.wada-ama.org/rtecontent/document/2005%20Annual%20Report%20Fr.pdf)

Rapport d'activité 2005 du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage

FRANCE. Conseil de prévention et de lutte contre le dopage, Paris, La Documentation Française, 2006, 170 pages

Rapport consultable sur le site du CPLD :

<http://www.cpld.fr/site/fichiers/general/RAPPORT%202005.pdf>

et celui de la Documentation Française :

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000520/0000.pdf>

Rapport d'activité - Bilan annuel 2005 d'Ecoute Dopage - 0800 15 2000

Bientôt téléchargeable sur le site de dopage.com.

Disponible en consultation au CIRDD Champagne-Ardenne

OPPERT J-M ; SIMON C ; RIVIERE D. ; GUEZENZC C-Y, *Activité physique et santé : arguments scientifiques, pistes pratiques*, Paris : ministère de la santé et de la solidarité ; Société française de nutrition ; 2005 ; 55 p.

http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/nutrition/acton42_activite.pdf

Résumé :

Cette synthèse est le fruit de la collaboration entre la

Société française de nutrition et la Société française de la médecine du sport. Elle est éditée dans le cadre du PNNS (Programme National Nutrition Santé). Elle est destinée aux professionnels de santé, comporte des arguments et recommandations en faveur de la pratique sportive, en particulier les bénéfiques pour l'état de santé des patients. Elle offre des informations à caractère scientifique, mais aussi permettant une mise en pratique lors d'une consultation.

COLLECTIF

La pratique des activités physiques et sportives en France

Paris : Insep ; 2006-09-27

Prix : 13,30 euros

HERISSON C. ; FARDELLONE P.

Os, activité physique et ostéoporose

Paris : MASSON ; 2005 ; 155 p.

- Prix : 43,70 euros

COLLECTIF

Vive le sport ? Pratique du sport et phénomènes sportifs.

Paris : Autrement ; 2006

Prix : 8,55 euros

COLLECTIF

Obésité bilan et évaluation des programmes de prévention et de prise en charge

Paris : INSERM ; 2006

Prix : 23,75 euros

Science et Sports

2006 - Volume 21 - Numéro 3

Une sélection de quelques articles de cette revue

Article 1. Volume 21, numéro 3, pages 121-130

TITRE :

Estimation de l'aptitude physique par questionnaire

AUTEURS :

Trivel, Léger, Calmels

OBJECTIFS. -

Certains questionnaires estiment le degré d'activité physique pratiquée ou celui de la dépense énergétique correspondant, alors que d'autres, moins nombreux, estiment l'aptitude physique. Cet article présente les principaux questionnaires utilisés dans la littérature,

tant en anglais qu'en français. Leurs caractéristiques métrologiques sont rapportées et analysées.

Article 2. . Volume 21, numéro 3, pages 137-147

TITRE :

Santé perçue chez les jeunes athlètes : une étude en Provence-Alpes-Côte d'Azur

AUTEUR :

Verger, Guagliardo, Pruvost, Peretti-Watel

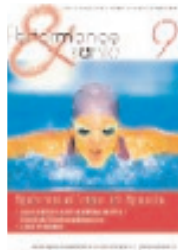
OBJECTIFS-

Cette étude évalue les facteurs associés à la santé perçue chez des athlètes ayant une activité intensive.

Performance & Santé n°9

Spécial "Coeur & sport" vient de sortir...

Quels examens avant la pratique sportive ? Coeur et dopage... Des articles signés par les plus grands cardiologues du sport réunis à Marseille, les 8, 9 et 10 juin 2006, à l'occasion du neuvième congrès Coeur et Sport.



Téléchargez Performance & Santé N°9 à l'adresse Internet suivante :

http://www.cirdd-paca.org/docs/infos/docs/20060629_Perf9.pdf

Magazine SHS Regards 14 de l'UNESCO

Le 19 octobre 2005, la 33e session de la Conférence générale de l'UNESCO a adopté à l'unanimité la Convention Internationale contre le dopage dans le sport.

Cette adoption, qui fut pour l'UNESCO une occasion marquante de faire la démonstration pratique de son action dans le domaine normatif, n'est pas sans avoir des implications importantes pour l'avenir du sport. Elle offre en effet un cadre juridique international dans lequel tous les gouvernements peuvent prendre des mesures visant à éliminer le dopage sportif et poursuivre l'harmonisation de la lutte contre le dopage dans le monde entier.



Comment cette convention a-t-elle été élaborée ?

Quelles obligations impliquent-elle pour les gouvernements ?

Et, surtout, pourquoi le dopage dans le sport est une question qui intéresse l'ensemble du système international ?

Le point dans ce dossier.

Dossier réalisé par Paul Marriott-Lloyd / illustrations : Emmanuel Labard

<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001463/146324F.pdf#16>

<http://www.bulletin-apa.com/index.htm>

Commentaires :

Revue électronique libre. Articles en texte intégral en format pdf et html, paraissant en anglais, en français ou en allemand.

Une sélection de quelques articles de cette revue

Article 1. Volume 2, numéro 2

TITRE :

Intégration dans le sport et renforcement de l'autonomie des athlètes frappés d'une incapacité

AUTEURS :

Marit Sørensen

ABSTRACT (article complet disponible sur le site en anglais) -

Cet article vise à examiner certains aspects du sport en tant que contexte de renforcement de l'autonomie pour ceux qui le pratiquent, en particulier les athlètes frappés d'une incapacité.

MÉTHODES :

Une étude qualitative et une étude quantitative

RÉSULTATS ET DISCUSSION :

Les données de l'étude qualitative ont très clairement indiqué que le sport avait contribué, de diverses manières, à renforcer l'autonomie des athlètes, par exemple en mettant l'accent non plus sur l'incapacité mais sur ce qui fonctionne, ainsi qu'en étant un cadre d'apprentissage de compétences utiles dans la vie en général.

Il semble, somme toute, que le sport a le potentiel nécessaire pour renforcer l'autonomie des individus frappés d'incapacité en contribuant à la formation d'une identité positive et d'une identité de groupe - ce qui augmente l'estime de soi grâce aux réalisations - et en constituant un cadre d'apprentissage pour le travail guidé par les buts. Néanmoins, ce travail est uniquement possible si l'on favorise les climats de maîtrise, si l'on minimise les climats d'ego et, enfin, si les athlètes frappés d'incapacité peuvent accéder à un niveau d'intégration en rapport avec leurs besoins et leurs motivations.

Article 2. . Volume 3, numéro 3

TITRE :

Activité physique dans la BPCO : maintien au long cours

AUTEURS :

Patrice Flore, Yann Gotteland, Yves Eberhard

Affiliation : Patrice Flore, Laboratoire HP2, Université Joseph Fourier (UFRAPS) Grenoble (France). E-mail: patrice.flore@ujf-grenoble.fr

ABSTRACT :

(article complet disponible à l'adresse

<http://www.bulletin-apa.com/Compl%20Comm1%20vol3%20iss3.htm>)

La Broncho-Pneumopathie Obstructive Chronique (ou BPCO), la plus fréquente des affections respiratoires constitue un problème majeur de santé public du monde industrialisé. Cette maladie, 3ème cause de décès en France induit des coûts socio-économiques élevés.

On admet aujourd'hui que le ré-entraînement à l'effort est la composante la plus efficace d'un programme de réhabilitation respiratoire multi-modalités (Lacasse et al., 1996).

Or, il apparaît chez le sujet sportif ou le sujet sain que les bénéfices physiologiques de l'entraînement sont rapidement renversés en cas d'arrêt de l'entraînement. Qu'en est-il dans la BPCO ?

Cette question est abordée de 2 manières.

› Dans un premier temps,

Dans le temps d'un programme de réhabilitation initial.

› Dans un second temps,

Par une analyse de l'intérêt d'un maintien de l'activité physique sur le long terme dans cette population.

L'analyse de la littérature révèle que dans la BPCO les bénéfices physiologiques peuvent être maintenus partiellement seulement pendant un an au maximum. Les bénéfices d'un programme de réhabilitation multi-modalités sur la qualité de vie ne sont pas systématiques ou associés à un maintien de la capacité fonctionnelle à l'effort.

Ces observations suggèrent une participation de facteurs psychologiques ainsi qu'un impact de la diminution des exacerbations et/ou du nombre d'hospitalisations. La consommation médicale dans l'année voire dans les 2 ans qui suivent l'initiation du programme de réhabilitation est abaissée.

Enfin compte tenu de la pluri-disciplinarité des programmes proposés dans les études analysées, il est difficile d'isoler les effets de l'activité physique sur les paramètres rapportés précédemment.

Concernant le deuxième point, la poursuite d'une activité physique régulière permettrait de limiter la dégradation progressive de la tolérance à l'effort et de maintenir la qualité de vie à plus long terme. Compte tenu du faible nombre de suivis longitudinaux rapportés dans la littérature au-delà de 2 ans, d'autres études sont nécessaires pour apprécier l'impact à plus long terme d'un programme ciblé sur l'activité physique.

Finalement, on peut se demander quelles sont les modalités du programme de maintien pour améliorer la compliance à l'activité physique des patients BPCO sur le long terme. Le ré-entraînement à l'effort à domicile a été proposé. Mais compte tenu du caractère peu ludique de ces activités, on peut se poser la question du devenir sur le long terme de tels programmes. Nous pensons d'un programme prioritairement organisé autour de plusieurs activités physiques pourrait entretenir la motivation des patients BPCO à s'organiser une vie plus active (" an active life style for health ").

Journal canadien des entraîneures (sic) en ligne

<http://www.coach.ca/women/f/journal/index.htm>

Commentaires : Périodique électronique en accès libre.
Articles en format html.

Article 1. JUILLET 2006, Vol. 6, N° 3

TITRE :

- Réflexions d'une entraîneure gagnante : en coulisses avec Melody Davidson

Article 2. AVRIL 2006 Vol. 6, N° 2

TITRE :

- L'homophobie en sport : phénomène présent, phénomène tabou

AUTEURS :

Guylaine Demers

Contact Santé, N° 217, juillet - août 2006

Accessible sur le site :

http://www.santenpdc.org/pages/journal_contact_sante/journal_contact_sante_1.asp

Dossier " Activité physique, sport et santé : à la recherche de l'équilibre " p. 7-15

Article 1 :

Que gagne-t-on à pratiquer une activité physique ou sportive ? p. 8-9

Patrick Pelayo, professeur des Universités et directeur de la Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique de l'Université Lille 2

Article 2 :

Partager les acquis sportifs avec le plus grand nombre. p. 10

Jean-Marie Thépot de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports de Lille

Article 3 :

Aider les ados à devenir entraîneurs d'eux-mêmes. p. 11
Thierry Tribalat, ancien professeur d'éducation physique, aujourd'hui inspecteur pédagogique régional soutient avec ferveur cette idée qui sert aussi de base au projet académique "Bouger, c'est la santé " dont l'expérimentation devrait débuter à la rentrée 2006-2007 dans quelques collèges pilotes de la région.

Article 4 :

Médecins du sport, médecins de la performance ou médecins pour tous ? p. 14-15

Le docteur Patrick Bacquaert, médecin-chef à l'Institut Régional de Biologie et de Médecine du Sport milite pour une reconnaissance plus affirmée du rôle du médecin du sport au sein des clubs et fédérations et auprès de tous ceux qui auraient besoin d'être aidés et suivis dans leurs pratiques sportives.

Articles consultables en ligne :

<http://titan.medhyg.ch/mh/formation/index.php3?numero=3074>

› Edito: Du sport pourquoi et une activité physique pour qui ?

› La Charte des droits de l'enfant dans le sport : un outil pour promouvoir la santé et protéger l'enfant dans le sport

› Sport et fer en 2006

› Magnésium et activité physique

› Les crampes musculaires associées à l'effort

› Suture mini-invasive du tendon d'Achille : un concept qui a fait son chemin

› Plasticité du muscle strié squelettique : effet de l'entraînement et perspectives



Vecteur santé en Midi-Pyrénées, N°13, novembre 2004

Téléchargez ce numéro à l'adresse Internet suivante :

<http://midi-pyrenees.sante.gouv.fr/infos/publicat/vecteur/vecteu13.pdf>

Dossier " Sport, activité physique et Santé ", p. 2-10

› **Le sport est-il bon pour la santé ?** : Si l'activité physique est indéniablement bonne pour la santé, il y a également des risques et des dangers liés à une pratique inadaptée ou à des dérives comme le dopage.

› **Le point de vue du sociologue** : La sociologie appréhende les activités physiques et sportives comme les pratiques corporelles sociales et culturelles qui par-

ticipent à la construction de l'identité sociale des individus.

› **Entretien avec le Pr Rivière**, Chef de service de médecine du Sport : Tout le monde peut pratiquer une activité physique à condition que l'exercice soit " raisonné, régulier et raisonnable "

› **Regards croisés** : Des professionnels d'horizons différents témoignent de la diversité d'approche de la pratique sportive.

› **Présentation** de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et Sports Midi-Pyrénées, Haute-Garonne.

› **Diverses expériences**

L'enfant et l'ado, alimentation et activité physique échanges de pratiques - 3 décembre 2004

Accessible sur le site : www.bdsp.tm.fr

ou en tapant l'adresse suivante pour arriver sur le document téléchargé :

http://fulltext.bdsp.tm.fr/Ministere/Drass44/2006/nut04_actes.pdf?009K1-4XJ11-8M0W3-66X98-004J3

TITRE :

Intérêt des activités physiques et sportives pour la préservation du capital santé. Extrait des actes du 3 Décembre 2004. p.23-26

AUTEUR :

Dr ALLAIRE F.

OBJECTIFS :

A travers cet article, le Dr ALLAIRE souhaite parler sur un plan opérationnel de l'intérêt des pratiques physiques et sportives dans le cadre de la préservation de notre capital santé, en présentant quelques activités de base.

Cet article se compose de plusieurs parties : dans un premier temps quelques exemples de dépenses énergétiques relatives à des activités physiques sont présentés, ensuite, on évoque l'intérêt de la pratique d'activités

physiques et sportives pour l'amélioration du capital de santé chez l'adulte, l'intérêt de l'entraînement sportif chez l'enfant et l'adolescent et pour terminer les risques de l'entraînement intensif chez l'enfant et l'adolescent.

INSEE PREMIERE N°1008-Mars 2005

Accessible sur le site :

<http://www.insee.fr/fr/ffc/docs/ffc/Ip1008.pdf>

TITRE :

Pratique sportive et activités culturelles vont souvent de pair

AUTEUR :

MULLER L.

Pratiquer un sport ou une activité physique et avoir des sorties culturelles ou des activités artistiques ne sont absolument pas incompatibles. Le nombre de sorties, de visites et d'activités artistiques augmente même avec celui des activités sportives.

Cet article présente les sports les plus pratiqués, les sorties et visites culturelles ainsi que les déterminants de l'intensité de la pratique sportive et des activités culturelles.

SPORT ET VIE n° 95 mars/avril 2006.

› Un article sur " l'entraînement ", consacré aux tests d'évaluation des aptitudes physiques. La revue indique la possibilité de télécharger gratuitement le nouveau logiciel pour calculer VO2 max, l'endurance et la capacité anaérobie grâce à des courses en côte..

› La clinique des abdominaux.

Dans leur immense majorité, les gens se font une idée complètement erronée du rôle des abdominaux dans l'effort. L'immense majorité des sportifs, aussi !

› Une méthode de respiration susceptible de décupler les forces physiques : Breathplay : le souffle de la légende.

n° 97 Juillet/Août 2006

› Chaleur : Les protéines tiennent le choc : " Chaque sportif se caractérise par sa capacité plus ou moins grande à résister aux grosses chaleurs. Cette aptitude en dit long sur sa forme. Et même sur son état de santé.

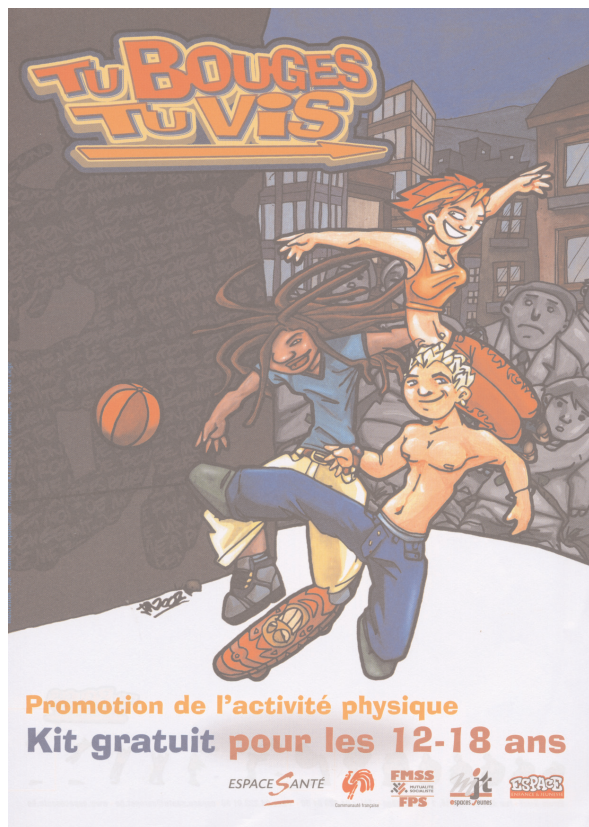
OBJECTIF NUTRITION n° 79 Avril 2006

Dossier sur l' " activité physique et le développement de l'enfant "

RÉSUMÉ :

Chez l'enfant, jeux et activité physique favorisent le développement harmonieux des systèmes neuromoteurs et des grandes fonctions physiologiques et métaboliques. Ils permettent les premières conquêtes psychomotrices, les prémices du développement cérébral et cognitif, l'acqui-

sition de l'autonomie et de la socialisation. Doté d'un appétit naturel pour une nourriture cinétique la plus riche possible, l'enfant doit trouver dans son environnement toutes les formes d'activité physiques nécessaires à son épanouissement. L'enseignant, bien sûr, mis aussi les parents, le pédiatre, le médecin, peuvent l'y aider.



Le programme " Tu Bouges, Tu Vis " tente de rapprocher les points de vue en ouvrant un échange et en proposant des actions au sujet de l'importance de l'activité physique pour la santé. Il propose aux jeunes et aux adultes qui travaillent avec eux d'aborder positivement ce thème.

Un kit gratuit pour la promotion de l'activité physique pour les 12-18 ans a été élaboré et distribué d'abord en Belgique. Il contient différents supports : affiche, fascicule et exercices.

Le but : déterminer son style, apprendre et comprendre comment bien bouger peut être profitable pour le corps et découvrir différentes façons de se dépenser.

Contact :

Espace Santé, 1 rue de l'Université 4000 Liège

Site Internet : www.espacesante.be

Mail : Espace.sante@euronet.be

COLLOQUE ET CONGRES

4èmes Journées Internationales des Sciences du Sport

Dans le cadre des « Entretiens de l'INSEP »

Mardi	Mercredi	Jeu
28	29	30
Novembre 2006		

5 Thèmes

- La préparation du sportif d'élite : exigences, contexte, singularités
- Analyse et optimisation des procédures de préparation en sport d'élite
- Mécanismes d'adaptation dans la pratique du sport d'élite
- Intégration de nouveaux outils pour la préparation du sportif d'élite
- Sport d'élite : une affaire de professionnel ?

INSCRIPTIONS
Les Entretiens de l'INSEP
INSEP
11 avenue du Tremblay
F-75012 PARIS
les.entretiens@insep.fr
le.nesaff.dider@insep.fr
Tél. 33 (0)1 41 74 43 11 / 41 47

PROPOSITIONS D'INTERVENTION
Département des Sciences du Sport
INSEP
11 avenue du Tremblay
F-75012 PARIS
jss@insep.fr
Tél. 33 (0)1 41 74 43 80



"4èmes Journées Internationales des Sciences du Sport du 28 au 30 novembre 2006 "
Organisation : INSEP

Le XXVIème Congrès de la Société Française de Médecine du Sport

se déroulera du 30 novembre au 2 décembre 2006 dans le cadre exceptionnel du Centre National du Rugby, à Marcoussis - Essonne (91)

Ce congrès se propose d'aborder différents thèmes d'actualité, et en particulier :

- > Les relations entre la génétique et l'activité physique,
- > La place de l'activité physique dans la prévention des maladies métaboliques,
- > Le dépistage de pathologies cardio-vasculaires chez le sportifs,
- > La prescription d'activité physique en pratique quotidienne,
- > Le surentraînement,
- > Les nouvelles thérapeutiques en traumatologie.

Pour toute information relative à cette manifestation, contactez : Benedetta.Boaretto@publiccreations.com ou Emilie.Cavernes@publiccreations.com

Ce congrès a obtenu l'accréditation de la Formation Médicale Continue à hauteur de 15 crédits.

Pour d'autres informations : le site Internet du congrès propose l'ensemble des informations utiles ainsi que le programme scientifique : <http://www.aim-internationalgroup.com/2006/sfms/>